LEVIGNAL
Société par actions simplifiée au capital de 201.612 euros
Siège social : Lieudit La Carrette,
46600 MARTEL
RCS CAHORS 377.931.118

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIÈME RÉSOLUTION
(Affectation du résultat de l'exercice)

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le **31 décembre 2024** s'élevant à 501.394 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	501.394 euros
Affectation du résultat	
Dotations à la réserve spéciale pour fonds propres qui s'élève ainsi à 318.164 euros.	100.280 euros
Solde	401.114 euros
A titre de dividendes Soit 79,75 euros par action	280.000 euros
Le solde	121.114 euros

En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 1.575.585 euros.

Compte tenu de cette affectation, le montant des capitaux propres de la Société s'établit à 2.304.742 euros.

Le dividende sera mis en paiement au plus tard dans les neuf mois de la clôture du dernier exercice.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que ce dividende, est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%. Aucun abattement sur les dividendes n'est applicable dans le cadre du PFU.

Le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu. L'abattement de 40 % est applicable en cas d'option au barème progressif.

Dans ce cas, il est précisé que :
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 239,25 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 279.760,75 euros.

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France percevant des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts sont soumises à un prélèvement obligatoire non libératoire de 12,8%. Il est précisé que les personnes physiques appartenant à un foyer dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année est inférieur à 50.000 euros (célibataires, divorcés ou veufs) ou 75.000 euros (en cas d'imposition commune) ont pu demander à la société, avant le 30 novembre de l'année précédente, à être dispensées dudit prélèvement sous leur propre responsabilité.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 : 200.230 euros, soit 57,03 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 171,09 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 200.058,91 euros

Exercice clos le 31 décembre 2022 : 220.000 euros, soit 62,66 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 187,98 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 219.812,02 euros

Exercice clos le 31 décembre 2023 : 280.000 euros, soit 79,75 euros par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 239,25 euros
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 279.760,75 euros

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
La Présidente
La Société ACYMA
Représentée par sa co-Gérante
Madame Amélie BRIAT



LEVIGNAL

N°2050 - 2025

① BILAN - ACTIF

Exercice clos le 31/12/2024

Néant ☐

		Brut ①	Amort. provisions ②	Net 31/12/2024 ③	Net 31/12/2023 ④
Capital souscrit non appelé I	AA				
Frais d'établissement	AB		AC		
Frais de développement	CX		CQ		
Concessions, brevets et droits similaires	AF	6 307	AG 6 023	284	521
Fonds commercial (1)	AH	91 469	AI	91 469	91 469
Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
Terrains	AN	109 076	AO 100 635	8 441	12 309
Constructions	AP	1 561 078	AQ 887 093	673 985	768 808
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	750 907	AS 330 203	420 704	472 169
Autres immobilisations corporelles	AT	1 421 728	AU 767 956	653 772	733 095
Immobilisations en cours	AV		AW		
Avances et acomptes (2)	AX	1 826	AY	1 826	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence (2)	CS		CT		
Autres participations (2)	CU		CV		
Créances rattachées à des participations (2)	BB		BC		
Autres titres immobilisés (2)	BD	215 168	BE	215 168	215 144
Prêts (2)	BF		BG		
Autres immobilisations financières (2)	BH	47 729	BI	47 729	46 413
TOTAL II	BJ	**4 205 289**	BK **2 091 910**	**2 113 378**	**2 339 928**
Matières premières, approvisionnements	BL	4 602	BM	4 602	6 821
En cours de production : - de biens	BN		BO		
En cours de production : - de services	BP		BQ		
Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
Marchandises	BT	716 184	BU	716 184	739 024
Avances et acomptes sur commandes	BV	2 715	BW	2 715	2 372
Clients et comptes rattachés (3)	BX	112 768	BY 284	112 484	129 277
Autres créances (3)	BZ	114 963	CA	114 963	121 271
Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC		
V.M.P. (dont actions propres)	CD	1 718 955	CE 24	1 718 931	1 180 120
Disponibilités	CF	167 164	CG	167 164	378 261
Charges constatées d'avance (3)	CH	34 060	CI	34 060	53 930
TOTAL III	CJ	**2 871 411**	CK **307**	**2 871 104**	**2 611 076**
Frais d'émission d'emprunts à étaler IV	CW				
Primes de remboursement des obligations V	CM				
Ecarts de conversion actif VI	CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	CO	**7 076 700**	IA **2 092 218**	**4 984 482**	**4 951 003**

(1) Droit au bail

(2) A moins d'1 an CP

(3) A plus d'1 an CR

Clause de réserve de propriété : Immobilisations

Stocks

Créances

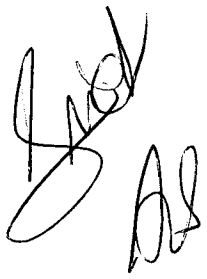
CERTIFIE CONFORME

② BILAN - PASSIF avant répartition

Exercice clos le 31/12/2024 Néant ☐

			Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital social ou individuel (1) (dont versé)	201 612	DA	201 612	201 612
Primes d'émission, de fusion, d'apport		DB	7 491	7 491
Écarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence) EK		DC		
Réserve légale (3)		DD	20 161	20 161
Réserves statutaires ou contractuelles		DE	217 884	141 110
Réserves réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours) B1		DF		
Autres réserves (dont relat. achat oeuvres orig. artistes vivants) EJ		DG	1 454 471	1 427 375
Report à nouveau		DH		
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		DI	501 394	383 871
Subventions d'investissement		DJ	181 728	116 883
Provisions réglementées		DK		
TOTAL I		DL	**2 584 742**	**2 298 503**
Produit des émissions de titres participatifs		DM		
Avances conditionnées		DN		
TOTAL II		DO		
Provisions pour risques		DP		
Provisions pour charges		DQ		
TOTAL III		DR		
Emprunts obligataires convertibles		DS		
Autres emprunts obligataires		DT		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 353 126	1 522 548
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs) EI		DV	226 759	210 280
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	81	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	535 425	661 420
Dettes fiscales et sociales		DY	279 319	257 893
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
Autres dettes		EA	5 031	360
Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL IV		EC	**2 399 740**	**2 652 501**
Écarts de conversion passif **V**		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)		EE	**4 984 482**	**4 951 003**

Renvois :			
(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
(2) Dont écart de réévaluation libre	1D		
(2) Dont réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 298 502	2 652 501
(5) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques et CCP	EH		



③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Exercice clos le 31/12/2024 Néant ☐

		France		Exportations et livr. intracommunautaires		Total		31/12/2023
Ventes de marchandises	FA	18 418 335	FB		FC	18 418 335		17 490 168
Production vendue : - biens	FD	5 136	FE		FF	5 136		3 574
Production vendue : - services	FG	214 957	FH		FI	214 957		184 226
Chiffre d'affaires net	FJ	18 638 428	FK		FL	18 638 428		17 677 968
Production stockée					FM			
Production immobilisée					FN			
Subventions d'exploitation					FO	11 333		18 883
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)					FP	33 802		46 135
Autres produits (1) (11)					FQ	3 754		3 056
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**18 687 317**		**17 746 042**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS	15 290 798		14 687 194
Variation de stock (marchandises)					FT	22 840		-47 296
Achats matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU	37 831		39 462
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)					FV	2 220		-3 288
Autres achats et charges externes (3)					FW	1 018 419		871 239
Impôts, taxes et versements assimilés					FX	95 430		93 328
Salaires et traitements					FY	1 076 895		1 089 855
Charges sociales (10)					FZ	300 853		283 489
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux amortissements (14)					GA	287 105		296 504
Dotations d'exploitation sur immobilisations : dotations aux provisions					GB			
Dotations d'exploitation sur actif circulant : dotations aux provisions					GC			
Dotations d'exploitation pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
Autres charges (12)					GE	12 357		9 593
Total des charges d'exploitations (4) (II)					GF	**18 144 748**		**17 320 080**
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	**542 569**		**425 962**
Bénéfice attribué ou perte transférée **III**					GH			
Perte supportée ou bénéfice transféré **IV**					GI			
Produits financiers de participations (5)					GJ	14 569		13 318
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	85 134		66 499
Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
Différences positives de change					GN			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)					GP	**99 703**		**79 817**
Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ	24		
Intérêts et charges assimilées (6)					GR	19 313		18 998
Différences négatives de change					GS			
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)					GU	**19 336**		**18 998**
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)					GV	**80 367**		**60 819**
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	**622 936**		**486 781**

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

Exercice clos le 31/12/2024 Néant ☐

		31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	597	1 887
Produits exceptionnels sur opérations en capital	HB	34 994	20 384
Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**35 590**	**22 271**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	422	3 564
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	HF		5 302
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**422**	**8 865**
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	**35 168**	**13 406**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise **IX**	HJ		
Impôts sur les bénéfices **X**	HK	**156 710**	**116 316**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	HL	**18 822 611**	**17 848 130**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	**18 321 217**	**17 464 259**
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	HN	**501 394**	**383 871**
(1) Dont : - Produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) - Produits de locations immobilières	HY		
- Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	597	845
(3) - Crédit-bail mobilier	HP		
- Crédit-bail immobilier	HQ		
(4) - Charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	422	2 289
(5) - Produits concernant les entreprises liées	1J		
(6) - Intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6 bis) - Dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238b du CGI)	HX		
(6 ter) - Amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
- Amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9) - Transferts de charges	A1	30 815	46 114
(10) - Cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	945	950
(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5			
(11) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) - Redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) - Primes et cotisations complémentaires professionnelles : facultatives A6			
obligatoires A9			
(dont cotisations facultatives Madelin) A7			
(dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite) A8			
(14) - Montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)	HS		

(7) Détail des produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Voir état annexe		

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs	Charges antérieures	Produits antérieurs
REGULARISATIONS COMPTES DE TIERS EXERC. ANT.	422	597



Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 4 984 482 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 501 394 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué à son coût d'acquisition, hors droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition. Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 01 janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux. Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.
Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.
La mise en œuvre du test de dépréciation prévue à l'article 214-15 du PCG a été réalisée à partir de l'analyse de la valeur d'usage (Art.214-6) de la société.
Compte tenu de la faible valeur d'origine des fonds de commerce inscrits à l'actif, de leurs rentabilités et du chiffre d'affaires réalisé, aucune perte de valeur n'a été constatée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

CERTIFIE CONFORME

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

• Constructions	10 à 20 ans,
• Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans,
• Installations industrielles	5 à 10 ans,
• Matériel et outillage	5 à 10 ans,
• Matériel de transport	4 à 5 ans,
• Mobilier de bureau	10 ans.

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Par mesure pratique, les stocks sont valorisés selon le dernier prix d'achat connu.
Notamment, il n'est pas tenu compte de remises conditionnelles, leur impact sur la valorisation des stocks ne pouvant pas être apprécié avec une fiabilité suffisante.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2024 en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.38%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6 819 Euros hors taxe.

Situation fiscale

La société a opté depuis le 01/01/2023 pour le régime d'intégration fiscale constitué dans les conditions prévues à l'article 223A du CGI.

A la clôture de l'exercice, le périmètre du groupe fiscal inclut :
La société tête de groupe : SAS ACYMA, Siren n°908.290.968, LA CARRETTE 46600 MARTEL;
La société filiale : SAS LEVIGNAL, Siren n° 377.931.118 , ROUTE DE SOUILLAC 46600 MARTEL.

Les règles de répartition de la charge d'impôt du groupe entre les différentes sociétés sont fixées conventionnellement. Les principes retenus sont les suivants :
- Les sociétés « Filles » supporterons la charge de l'impôt sur les sociétés, de la contribution sociale ou de toute contribution complémentaire d'impôts sur les sociétés temporaire ou non, de nature législative, (éventuels intérêts et pénalités inclus), calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration.
- La société « Mère » bénéficiant seule de l'économie d'impôts ou supportant seule la charge d'impôts éventuellement supplémentaire due à l'intégration.

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	5	7
Agents de maîtrise & techniciens	6	4
Employés	29	27
Ouvriers		
TOTAL	**40**	**38**

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 511	57.42282	201 612
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	3 511	57.42282	201 612

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	44 963
TOTAL	44 963

TAUX D ACTUALISATION = 3.38 %

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 061 832	1 061 832	1 981 911
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	**1 061 832**	**1 061 832**	**1 981 911**

Fonds commercial

	Montant
Eléments achetés	30 490
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	60 980
TOTAL	**91 470**

Etat des immobilisations

Cadre A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		99 216		
	TOTAL	**99 216**		
Immobilisations corporelles				
Terrains		110 084		
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.		1 574 800		555
Installations techniques, matériel et outillages ind.		752 885		22 406
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		1 295 226		28 794
Mat. de transport		35 738		
Mat. de bureau et info., mobilier		89 682		5 635
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				1 826
	TOTAL	**3 858 416**		**59 216**
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		215 144		24
Prêts et autres immobilisations financières		46 413		1 316
	TOTAL	**261 557**		**1 340**
	TOTAL GENERAL	**4 219 188**		**60 556**

Cadre B	Diminutions Virement	Diminutions Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 440	97 776	
TOTAL		**1 440**	**97 776**	
Terrains		1 008	109 076	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const		14 277	1 561 078	
Installations techniques, matériel et outillages ind.		24 384	750 907	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		20 882	1 303 138	
Mat. de transport			35 738	
Mat. de bureau et info., mobilier		12 464	82 852	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes			1 826	
TOTAL		**73 016**	**3 844 616**	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			215 168	
Prêts et autres immobilisations financières			47 729	
TOTAL			**262 897**	
TOTAL GENERAL		74 456	4 205 289	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 226	237	1 440	6 023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 226	237	1 440	6 023
Immobilisations corporelles				
Terrains	97 775	3 868	1 008	100 635
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	805 992	95 378	14 277	887 093
Installations techniques, matériel et outillage industriel	280 717	73 871	24 384	330 203
Installations générales, agencements et aménagements divers	602 956	99 268	20 882	681 343
Matériel de transport	34 051	1 687		35 738
Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 544	12 796	12 464	50 875
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 872 035	286 868	73 016	2 085 888
TOTAL GÉNÉRAL	1 879 261	287 105	74 456	2 091 910

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	3 270		2 986		284
Autres provisions pour dépréciation		24			24
TOTAL III	3 270	24	2 987		307
TOTAL GENERAL (I+II+III)	3 270	24	2 987		307
Dont dotations et reprises : - d'exploitation			2 986		
Dont dotations et reprises : - financières		24			
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	47 729		47 729
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	595	595	
Autres créances clients	112 173	112 173	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	9 215	9 215	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	105 748	105 748	
Charges constatées d'avance	34 060	34 060	
TOTAL	**309 520**	**261 791**	**47 729**

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	4 472	4 472		
- à plus d'1 an à l'origine	1 348 654	247 497	876 211	224 946
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	535 425	535 425		
Personnel et comptes rattachés	128 317	128 317		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 324	77 324		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	15 532	15 532		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	58 146	58 146		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	226 759	226 759		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	5 031	5 031		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	**2 399 659**	**1 298 502**	**876 211**	**224 946**
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	93 936			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	263 607			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	1 194			

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 504.20	4 255.20
Emprunts et dettes financières diverses	6 736.63	7 404.89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 714.46	62 665.43
Dettes fiscales et sociales	212 966.40	170 708.13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	195.50	122.62
TOTAL	**261 117.19**	**245 156.27**

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 504.20	4 255.20
16884000 INT COUR/EMPR ETAB CRED	32.67	20.79
51860000 AGIOS DECOUVERT A PAYER	4 471.53	4 234.41
Emprunts et dettes financières diverses	6 736.63	7 404.89
45580000 ASSOC.CPTS COUR.INT.COUR.	6 736.63	7 404.89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 714.46	62 665.43
40814000 FRS FACT. NON PARVENUES	36 714.46	62 665.43
Dettes fiscales et sociales	212 966.40	170 708.13
42820000 DETTES PROVISIO.POUR CONGES	96 847.31	91 631.06
42861000 DETTE PROV. PRIMES D'INTERESS.	31 470.00	
43820000 CHARG.SOCIAL/CONGES A PAYER	27 019.41	24 584.68
44820000 CHARG.FISCAL/CP	1 627.03	1 539.40
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	56 002.65	52 952.99
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	195.50	122.62
41980000 AVOIR A ETABLIR CLIENTS T.T.C	195.50	122.62
TOTAL	**261 117.19**	**245 156.27**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Charges d'exploitation	34 060	53 930
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	**34 060**	**53 930**

CERTIFIE CONFORME



SERCO PARTNERS – LABEGE
63, rue du Colombier – CS 57695
31676 LABEGE

T: +33(0) 5 62 16 61 16

labege@bakertilly.fr
www.bakertilly.fr

LEVIGNAL

Société par actions simplifiée au capital de 201 612 euros

Siège social :
Route de Souillac
46600 MARTEL
377 931 118 R.C.S. CAHORS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

LEVIGNAL

Société par actions simplifiée au capital de 201 612 euros

Siège social :
Route de Souillac
46600 MARTEL

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale de la SAS LEVIGNAL,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LEVIGNAL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission de commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans les petites entreprises. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Règles et principes comptables**

L'annexe expose les règles et méthodes comptables utilisées pour l'établissement des comptes annuels.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes et des informations fournies dans les notes de l'annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

- **Estimations significatives**

Nous avons procédé, sur la base des éléments disponibles, à l'appréciation du caractère raisonnable des estimations retenues pour la détermination de l'actif incorporel à la clôture de l'exercice.

- **Présentation d'ensemble des comptes annuels**

Nous nous sommes assurés de la concordance avec la comptabilité des informations données dans l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés à l'exception du point ci-dessous.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux compte nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LABEGE, le 13 juin 2025

Le Commissaire aux comptes
SERCO PARTNERS
Membre de Bakertilly International

Bruno Le Besnerais

Bilan Actif

	Brut	Amort. Prov.	Net Au 31/12/2024	Net Au 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	6 307	6 023	284	521
Fonds commercial	91 469		91 469	91 469
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	109 076	100 635	8 441	12 309
Constructions	1 561 078	887 093	673 985	768 808
Installations tech., matériels et outillages industriels	750 907	330 203	420 704	472 169
Autres immobilisations corporelles	1 421 728	767 956	653 772	733 095
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes	1 826		1 826	
Immobilisations financières				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés	215 168		215 168	215 144
Prêts				
Autres immobilisations financières	47 729		47 729	46 413
TOTAL (I)	4 205 289	2 091 910	2 113 378	2 339 928
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, autres approvisionnements	4 602		4 602	6 821
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	716 184		716 184	739 024
Avances et acomptes versés sur commandes	2 715		2 715	2 372
Créances				
Clients et comptes rattachés	112 768	284	112 484	129 277
Autres	114 963		114 963	121 271
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres Titres	1 718 955	24	1 718 931	1 180 120
Instruments de Trésorerie				
Disponibilités	167 164		167 164	378 261
Charges constatées d'avance	34 060		34 060	53 930
TOTAL (II)	2 871 411	307	2 871 104	2 611 076
Frais d'émission d'emprunts à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I à V)	7 076 700	2 092 218	4 984 482	4 951 003

Bilan Passif

		Net Au 31/12/2024	Net Au 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES			
Capital social ou individuel dont versé :	201 612	201 612	201 612
Prime d'émission, de fusion, d'apport		7 491	7 491
Ecart de réévaluation			
Ecart d'équivalence			
Réserves :			
- Réserve légale		20 161	20 161
- Réserves statutaires ou contractuelles		217 884	141 110
- Réserves réglementées			
- Autres réserves		1 454 471	1 427 375
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		501 394	383 871
Subventions d'investissement		181 728	116 883
Provisions réglementées			
TOTAL (I)		2 584 742	2 298 503
AUTRES FONDS PROPRES			
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
Autres			
TOTAL (I BIS)			
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (II)			
EMPRUNTS ET DETTES			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 353 126	1 522 548
Emprunts et dettes financières diverses		226 759	210 280
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		81	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		535 425	661 420
Dettes fiscales et sociales		279 319	257 893
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		5 031	360
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (III)		2 399 740	2 652 501
Ecarts de conversion passif (IV)			
TOTAL GENERAL (I à IV)		4 984 482	4 951 003

Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques et CCP

Compte de résultat

Compte de résultat	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
	France	Exportation	Total	Total
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises	18 418 335		18 418 335	17 490 168
Production vendue de biens	5 136		5 136	3 574
Production vendue de services	214 957		214 957	184 226
Chiffre d'affaires Net	18 638 428		18 638 428	17 677 968
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			11 333	18 883
Reprises sur amort., dépréciations, provisions, transferts de charges			33 802	46 135
Autres produits			3 754	3 056
		TOTAL (I)	18 687 317	17 746 042
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			15 290 798	14 687 194
Variation de stocks (marchandises)			22 840	-47 296
Achats de matières premières et autres approvisionnements			37 831	39 462
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)			2 220	-3 288
Autres achats et charges externes *			1 018 419	871 239
Impôts, taxes et versements assimilés			95 430	93 328
Salaires et traitements			1 076 895	1 089 855
Charges sociales			300 853	283 489
Dotations aux amortissements sur immobilisations			287 105	296 504
Dotations aux dépréciations des immobilisations				
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges			12 357	9 593
		TOTAL (II)	18 144 748	17 320 080
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
		RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	542 569	425 962
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
Produits financiers de participation (3)			14 569	13 318
Produits des autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)			85 134	66 499
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
		TOTAL (V)	99 703	79 817
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions			24	
Intérêts et charges assimilées (4)			19 313	18 998
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
		TOTAL (VI)	19 336	18 998
		RESULTAT FINANCIER (V - VI)	80 367	60 819
		RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	622 936	486 781

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	Du 01/01/2024 Au 31/12/2024	Du 01/01/2023 Au 31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	597	1 887
Sur opérations en capital	34 994	20 384
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
TOTAL (VII)	35 590	22 271
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	422	3 564
Sur opérations en capital		5 302
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL (VIII)	422	8 865
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	35 168	13 406
Participations des salariés (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	156 710	116 316
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	18 822 611	17 848 130
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	18 321 217	17 464 259
BENEFICE OU PERTE (TOTAL DES PRODUITS - TOTAL DES CHARGES)	501 394	383 871
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs	597	845
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs	422	2 289
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 4 984 482 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 501 394 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.
Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.
Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général (PCG, Règlement ANC 2014-03).

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

Immobilisations incorporelles

Le fonds de commerce est évalué à son coût d'acquisition, hors droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition. Le règlement ANC n°2015-06, applicable aux exercices ouverts à compter du 01 janvier 2016, a redéfini les critères et modalités d'amortissement et de dépréciation des fonds commerciaux. Les dispositions du règlement ANC précité n'ont aucune incidence sur les comptes de l'exercice.
Compte tenu du caractère non limité de sa durée d'utilisation, le fonds commercial ne fait l'objet d'aucun amortissement.
La mise en œuvre du test de dépréciation prévue à l'article 214-15 du PCG a été réalisée à partir de l'analyse de la valeur d'usage (Art.214-6) de la société.
Compte tenu de la faible valeur d'origine des fonds de commerce inscrits à l'actif, de leurs rentabilités et du chiffre d'affaires réalisé, aucune perte de valeur n'a été constatée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Amortissements

Ils sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

• Constructions	10 à 20 ans,
• Agencements et aménagements des constructions	10 à 20 ans,
• Installations industrielles	5 à 10 ans,
• Matériel et outillage	5 à 10 ans,
• Matériel de transport	4 à 5 ans,
• Mobilier de bureau	10 ans.

Pour les biens amortis selon le mode dégressif ou faisant l'objet d'un amortissement exceptionnel, la quote-part excédant l'amortissement linéaire est comptabilisée en amortissement dérogatoire au passif du bilan.

Participation, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition (y compris les droits de mutation, honoraires, ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition).
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Par mesure pratique, les stocks sont valorisés selon le dernier prix d'achat connu.
Notamment, il n'est pas tenu compte de remises conditionnelles, leur impact sur la valorisation des stocks ne pouvant pas être apprécié avec une fiabilité suffisante.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de la société en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont mentionnés en engagements financiers donnés, à l'exclusion d'une constatation par voie comptable.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans (âge maintenu malgré la réforme légale par mesure de simplification compte tenu de l'incidence non significative des modifications apportées sur le calcul de la provision pour l'exercice 2024 en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de la société (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques à la société (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.38%.

Les montants éventuellement couverts par une assurance spécifique sont mentionnés en engagements reçus.

Informations requises par l'article L820-3 du code de commerce

Le montant total des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 6 819 Euros hors taxe.

Situation fiscale

La société a opté depuis le 01/01/2023 pour le régime d'intégration fiscale constitué dans les conditions prévues à l'article 223A du CGI.

A la clôture de l'exercice, le périmètre du groupe fiscal inclut :
La société tête de groupe : SAS ACYMA, Siren n°908.290.968, LA CARRETTE 46600 MARTEL;
La société filiale : SAS LEVIGNAL, Siren n° 377.931.118 , ROUTE DE SOUILLAC 46600 MARTEL.

Les règles de répartition de la charge d'impôt du groupe entre les différentes sociétés sont fixées conventionnellement. Les principes retenus sont les suivants :
- Les sociétés « Filles » supporterons la charge de l'impôt sur les sociétés, de la contribution sociale ou de toute contribution complémentaire d'impôts sur les sociétés temporaire ou non, de nature législative, (éventuels intérêts et pénalités inclus), calculée sur ses résultats propres comme en l'absence d'option pour l'intégration.
- La société « Mère » bénéficiant seule de l'économie d'impôts ou supportant seule la charge d'impôts éventuellement supplémentaire due à l'intégration.

SERCO Commissaire aux Comptes PARTNERS

Effectif moyen

Catégories de salariés	Effectif	Effectif N-1
Cadres	5	7
Agents de maîtrise & techniciens	6	4
Employés	29	27
Ouvriers		
TOTAL	40	38

Composition du capital Social

Postes concernés	Nombre	Valeur Nominale	Montant en Euros
1-Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 511	57.42282	201 612
2-Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice			
3-Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice			
4-Actions ou parts sociales composant le capital social à la fin de l'exercice (1+2-3)	3 511	57.42282	201 612

Engagements financiers

ENGAGEMENTS DONNES :

Nature des engagements donnés	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Aval et cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Autres engagements	
Engagements de départ en retraite	44 963
TOTAL	44 963

TAUX D ACTUALISATION = 3.38 %

ENGAGEMENTS RECUS :

Nature des engagements reçus	Montant en Euros
Abandon de créances	
TOTAL	

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs comptables nettes des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	1 061 832	1 061 832	1 981 911
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	1 061 832	1 061 832	1 981 911

Fonds commercial

	Montant
Eléments achetés	30 490
Eléments réévalués	
Eléments reçus en apport	60 980
TOTAL	91 470

Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations Réévaluation de l'exercice	Augmentations Acquisitions créances virements
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	99 216		
TOTAL	99 216		
Immobilisations corporelles			
Terrains	110 084		
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Inst. gales., agencts. et aménagt. const.	1 574 800		555
Installations techniques, matériel et outillages ind.	752 885		22 406
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers	1 295 226		28 794
Mat. de transport	35 738		
Mat. de bureau et info., mobilier	89 682		5 635
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			1 826
TOTAL	3 858 416		59 216
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	215 144		24
Prêts et autres immobilisations financières	46 413		1 316
TOTAL	261 557		1 340
TOTAL GENERAL	4 219 189		60 556

Cadre B	Diminutions Virement	Diminutions Cession	Valeur brute des immo en fin d'exercice	Réévalua. légale ou éval. par mise en équival. Valeur d'origine des immo en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		1 440	97 776	
TOTAL		1 440	97 776	
Terrains		1 008	109 076	
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Inst. gales., agencts. et aménagt. const		14 277	1 561 078	
Installations techniques, matériel et outillages ind.		24 384	750 907	
Inst. gales., agencts. et aménagt. divers		20 882	1 303 138	
Mat. de transport			35 738	
Mat. de bureau et info., mobilier		12 464	82 852	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes			1 826	
TOTAL		73 016	3 844 616	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés			215 168	
Prêts et autres immobilisations financières			47 729	
TOTAL			262 897	
TOTAL GENERAL		74 456	4 205 289	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice

Immobilisations amortissables	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminut.	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et développement				
Fonds commercial				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	7 226	237	1 440	6 023
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	7 226	237	1 440	6 023
Immobilisations corporelles				
Terrains	97 775	3 868	1 008	100 635
Constructions : - Sur sol propre				
Constructions : - Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	805 992	95 378	14 277	887 093
Installations techniques, matériel et outillage industriel	280 717	73 871	24 384	330 203
Installations générales, agencements et aménagements divers	602 956	99 268	20 882	681 343
Matériel de transport	34 051	1 687		35 738
Matériel de bureau et informatique, mobilier	50 544	12 796	12 464	50 875
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 872 036	286 868	73 016	2 085 888
TOTAL GÉNÉRAL	1 879 261	287 105	74 456	2 091 910

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

Immobilisations amortissables	Dotations			Reprises			Mvt net des amort. à la fin de l'ex.
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et dvp.							
Fonds commercial							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agencts et aménag. des constructions							
Inst. techniques, mat. et outillage industriels							
Inst. gales, agenc. et aménagements divers							
Matériel de transport							
Mat. de bur. et informat., mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acqui. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ			

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Réglementées					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. Fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
TOTAL II					

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminutions reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non-utilisées	
Dépréciations					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	3 270		2 986		284
Autres provisions pour dépréciation		24			24
TOTAL III	3 270	24	2 987		307
TOTAL GENERAL (I+II+III)	3 270	24	2 987		307
Dont dotations et reprises : - d'exploitation			2 986		
Dont dotations et reprises : - financières		24			
Dont dotations et reprises : - exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : Montant de la dépréciation					

Etat des créances

	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts (1) (2)			
Autres immobilisations financières	47 729		47 729
De l'actif circulant			
Clients douteux ou litigieux	595	595	
Autres créances clients	112 173	112 173	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	9 215	9 215	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Groupe et associés (2)			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	105 748	105 748	
Charges constatées d'avance	34 060	34 060	
TOTAL	309 520	261 791	47 729

(1) Montant des prêts accordés en cours d'exercice

(1) Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques

Etat des dettes

	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts et dettes auprès des établs de crédit (1)				
- à 1 an max. à l'origine	4 472	4 472		
- à plus d'1 an à l'origine	1 348 654	247 497	876 211	224 946
Emprunts et dettes financières diverses (1) (2)				
Fournisseurs et comptes rattachés	535 425	535 425		
Personnel et comptes rattachés	128 317	128 317		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	77 324	77 324		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	15 532	15 532		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	58 146	58 146		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés (2)	226 759	226 759		
Autres dettes (dont dettes relatives à des op. de pension de titres)	5 031	5 031		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 399 659	1 298 502	876 211	224 946
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	93 936			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice	263 607			
(2) Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	1 194			

Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 504.20	4 255.20
Emprunts et dettes financières diverses	6 736.63	7 404.89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 714.46	62 665.43
Dettes fiscales et sociales	212 966.40	170 708.13
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	195.50	122.62
TOTAL	261 117.19	245 156.27

Détail des charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 504.20	4 255.20
16884000 INT COUR/EMPR ETAB CRED	32.67	20.79
51860000 AGIOS DECOUVERT A PAYER	4 471.53	4 234.41
Emprunts et dettes financières diverses	6 736.63	7 404.89
45580000 ASSOC.CPTS COUR.INT.COUR.	6 736.63	7 404.89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 714.46	62 665.43
40814000 FRS FACT. NON PARVENUES	36 714.46	62 665.43
Dettes fiscales et sociales	212 966.40	170 708.13
42820000 DETTES PROVISIO.POUR CONGES	96 847.31	91 631.06
42861000 DETTE PROV. PRIMES D'INTERESS.	31 470.00	
43820000 CHARG.SOCIAL/CONGES A PAYER	27 019.41	24 584.68
44820000 CHARG.FISCAL/CP	1 627.03	1 539.40
44860000 ETAT CHARGES A PAYER	56 002.65	52 952.99
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	195.50	122.62
41980000 AVOIR A ETABLIR CLIENTS T.T.C	195.50	122.62
TOTAL	261 117.19	245 156.27

SERCO Commissaire aux Comptes PARTNERS

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAL		

Charges constatées d'avance	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Charges d'exploitation	34 060	53 930
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAL	34 060	53 930